



1^{ER} FORUM MONDIAL SUR LES REFUGIES

Déclaration de la délégation togolaise

Genève, les 17 et 18 décembre 2019

Orateur:

S. E. M. Yackobey K. JOHNSON

Ambassadeur, Représentant permanent
du Togo auprès de l'Office des Nations
Unies et des autres Organisations
internationales à Genève.

Monsieur le Président,

Le Togo salue l'organisation de ce 1^{er} Forum mondial sur les réfugiés qui offre à tous les Etats et partenaires un cadre privilégié pour examiner les possibilités, les défis et les moyens d'un meilleur partage de la charge et des responsabilités sur les questions de réfugiés.

A l'occasion de ce 1^{er} Forum mondial sur les réfugiés, le Togo, qui accueille sur son territoire plus de 12 000 réfugiés de nationalités diverses, réaffirme par ma voix son engagement à respecter les Principes directeurs et à œuvrer dans la mesure de ses possibilités à la réalisation du Programme d'action du Pacte mondial sur les réfugiés, tels qu'adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 17 décembre 2018.

Monsieur le Président,

Mon pays assume pleinement ses responsabilités conformément aux instruments internationaux de protection des réfugiés auxquels il est partie. Le Gouvernement œuvre inlassablement à accorder assistance et protection aux personnes réfugiées sur le territoire togolais et s'active constamment, avec l'appui du HCR et des autres partenaires à trouver des solutions durables à ces réfugiés.

C'est dans cette dynamique que le Gouvernement a organisé conjointement avec le HCR, le Système des Nations, des Organisations Nationales et internationales de la Société civile, un Forum sur la recherche de solutions durables pour les réfugiés au Togo, du 13 au 15 novembre 2017 à Lomé.

Ce Forum, qui a permis de recueillir et évaluer les préoccupations de toutes les parties prenantes, a débouché sur l'adoption d'un plan d'action sur la période 2018-2020.

Dans un souci d'efficacité et d'efficience, le Gouvernement togolais a créé le 09 août 2018, un Comité technique de mise en œuvre des recommandations dudit forum, qui a pour attributions, entre autres, de :

- identifier les acteurs clés du processus d'intégration locale des réfugiés et définir les responsabilités de chaque partie prenante ;
- proposer des mesures appropriées en vue de la naturalisation des réfugiés de longue durée, l'obtention des cartes de séjour de longue durée à coût réduit et l'application du droit ^{national} aux enfants des réfugiés nés au Togo ;
- faire des propositions afin de faciliter la délivrance des documents d'identité par les pays d'origine.

NB: Seul le texte prononcé en plénière fait foi. 

Au demeurant, la mise en œuvre des recommandations sus mentionnées s'inscrit depuis janvier 2019 dans l'esprit des orientations contenues dans le Pacte mondial sur les réfugiés.

Monsieur le Président,


Au Togo, depuis 2017, des actions d'envergure sont entreprises en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile et consistent notamment en la mise à jour régulière de la base de données de la population réfugiée en milieu rural et urbain pour le profilage dans l'optique du choix de solutions durables initiées par le Gouvernement, la poursuite de la mise en œuvre d'accords existants et la conclusion, au besoin, de nouveaux accords tripartites sur le rapatriement volontaire des réfugiés résidant au Togo.

Des mesures sont également prises afin d'aboutir à l'enregistrement systématique des naissances afin de prévenir l'apatridie d'ici 2021 ; la facilitation du processus de naturalisation des réfugiés de longue durée, la délivrance des cartes de séjour privilégié pour les réfugiés ayant fait cette option.

Du reste, il convient de relever que la capacité des pays d'accueil des réfugiés à mettre en œuvre leurs engagements ne sauraient reposer sur la seule volonté politique et les ressources internes. Il est évident que la mise en œuvre des engagements qu'appelle le Pacte mondial sur les réfugiés demeure, surtout pour les pays à faibles revenus, un défi qui requiert une expertise et des ressources supplémentaires des partenaires publics et privés. C'est en cela que qu'il est opportun d'exhorter toutes les parties prenantes à faire de ce 1^{er} Forum mondial le point d'ancrage de partenariats et de synergies ambitieux et innovants.

Au regard des actions déterminantes à réaliser pour la mise en œuvre effective du Pacte mondial sur les réfugiés, ma délégation souhaite réaffirmer la détermination du Gouvernement togolais à continuer, dans les limites de ses moyens et de ses ressources disponibles, à promouvoir ce Pacte, dans une dynamique constante de solidarité avec les réfugiés et les pays d'accueil affectés.

Je vous remercie.

*NB : Seul le texte prononcé
en plénière fait foi. *